

Compte rendu du conseil municipal de la commune de Saint-Etienne-de-Boulogne

SEANCE DU 16 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-sept, le vingt-sept mars à 20 h 15, le conseil municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Brechon Franck, maire.

Présents : Brechon Franck, Dubois Claudine, Guénard Cédric, Noury Jacques, Schuhler Marianne, Philippe Girard, Walter Janine, Carpentier Samuel, Daigneau Alexandra, Mazeyrat Amélie, Le Bellego Jérôme

Secrétaire de séance : Sarah Pilato

.....

Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement du budget général

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Brechon Franck, maire.

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017
 - constatant que le compte administratif fait apparaître **un excédent de 60197,96 €**
- décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat cumulé au 31/12/2017	60197,96
Solde disponible affecté comme suit :	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	60197,96
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau – créiteur – 002)	0.00

Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement du budget de vente d'énergies photovoltaïques

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Brechon Franck, maire.

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017
- constatant que le compte administratif fait apparaître **un excédent de 8911.34 €**
- décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat cumulé au 31/12/2017	8911.34
Solde disponible affecté comme suit :	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	1543.79
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau – créiteur – 002)	7367,55

Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement du budget de l'eau

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Brechon Franck, maire.

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017
 - constatant que le compte administratif fait apparaître **un excédent de 19282,48 €**
- décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat cumulé au 31/12/2017	19282,48
Solde disponible affecté comme suit :	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	19282,48
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau – créiteur – 002)	0.00

Délibération sur l'évolution des taux d'imposition 2018.

Le Maire présente au Conseil l'état de la fiscalité locale pour l'exercice 2018 et propose de ne pas faire évoluer les taux des taxes communales pour l'année 2018.

La situation peut se résumer ainsi qu'il suit :

Libellé	Bases notifiées	Taux 2018	Produit voté
Taxe d'habitation	438 700,00	7,3600%	32 288,00
Taxe foncière bâtie	302 800,00	8,1100%	24 557,00
Taxe foncière non bâtie	12 200,00	71,0000%	8 662,00

Il y a donc lieu que le Conseil Municipal se prononce sur cette proposition et fixe les taux d'imposition de l'année 2018.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de maintenir les taux des quatre taxes pour l'année 2018, soit :

TH : **7.36 %** TFB : **8,11 %** TFNB : **71,00 %**

Délibération pour l'Approbation des budgets 2018 :

Les quatre budgets de la collectivité sont présentés après examen par la commission des finances et par le Comptable Public. Ils sont approuvés à l'unanimité.

Budget général :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement		
023 Virement à la section d'investissement	18 000.00	
011 - Charges à caractère général	66 400.00	
012 - Charges de personnel	126 100.00	
65- Autres charges de gestion courante	37 430.00	
66 - Charges financières	6 000.00	
014 - FNGIR	28 458.00	
6419 Remboursement sur rémunération du personnel		10 250.00
70 - produits des services		28 900.00
73 - Impôts et taxes		114 458.00
74 - Dotations et participations		93 200.00
75 - Autres produits de gestion courante		35 580.00
002 - résultat antérieur reporté		0
TOTAL	254 628.00	282 388.00
Investissement		
001 - Résultat investissement reporté N-1	47 836.68	
Restes à réaliser	89 000.00	40 000.00
21 - Mobilier	1 500.00	
23 - Constructions, Installations	104 300.00	
16 - Emprunts et dettes	18 500.00	
13 - Subventions d'investissement		39 300.00
16 - Emprunts, dettes et assimilés		52 138.72
10 - FCTVA		50 500.00
10226 - Taxe Aménagement		1 000.00
1068 - Excédent capitalisé		60 197.96
021 - Virement de section de fonctionnement		18 000.00

TOTAL	261 136.68	261 136.68
TOTAL GENERAL	515 764.68	515 764.68

Budget du service de l'eau et de l'assainissement.

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement		
011 - Charges à caractère général	14 000.00	
65- Autres charges de gestion courante	500.00	
66 - Charges financières	2 600.00	
67 Charges exceptionnelles	500.00	
68 - Dotations aux amortissements	16 900.56	
023 - Virement section investissement	12 917.14	
70 - produits des services		40 000.00
77 - Produits exceptionnels		7417.70
002 - résultat antérieur reporté		0.00
TOTAL	47 417.70	47 417.70
Investissement		
1391 - Subventions d'investissement	7 250.00	
16 - Emprunts, dettes et assimilés	2 500.00	
23 - Immobilisations en cours	67 114.56.00	
001 - Excédent reporté	367.92	
28 - Amortissements		16 900.56
13 – Subvention d'investissement		18 300.00
16 Emprunts		0
10222 - FCTVA		10 000.00
1068 - Excédent capitalisé		19 282.48
021 - Virement section de fonctionnement		12 917.14
TOTAL	77 400.18	77 400.18
TOTAL GENERAL	124 817.88	124 817.88

Budget vente d'énergies photovoltaïques.

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement		
011 - Charges à caractère général	2 000.00	
002 - résultat antérieur reporté		8 911.34
65- Autres charges de gestion courante	7 911.34	
66 - Charges financières	200.00	
67 – Charges exceptionnelles	3 700.00	
023 - Virement section investissement		
70 - produits des services		4 900.00

TOTAL	13 811.34	13 811.34
Investissement		
1391 - Subventions d'investissement	0	
16 - Emprunts, dettes et assimilés	2 656.21	
23 - Immobilisations en cours		
001 - Résultat reporté	24 043.79	
13 – Subvention d'investissement		26 700.00
16 Emprunts		0
1068 - Excédent capitalisé		0
021 - Virement section de fonctionnement		0
TOTAL	26 700.00	26 700.00
TOTAL GENERAL	40 511.34	40 511.34

Budget du CCAS : vote à 0 à l'unanimité.

Convention avec la Bibliothèque Départementale de l'Ardèche

Le Maire explique qu'il est possible de conventionner avec la Bibliothèque Départementale de l'Ardèche afin d'offrir un service numérique aux lecteurs inscrits à la bibliothèque de Saint-Etienne, permettant l'accès à un fonds documentaire livres périodiques et musique en ligne.

Il présente ensuite le fonctionnement du service et insiste sur l'intérêt qu'il y a à le mettre en place devant le développement des usages du numérique dans le monde documentaire.

Il donne pour finir lecture de la convention proposée et rappelle que l'engagement de la commune dans ce cadre consiste à fournir un ordinateur et une connexion internet, ce qui est déjà le cas et fonctionnel.

Il y a lieu que le conseil municipal se prononce sur cette proposition Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve ladite convention,
- autorise le Maire à la signer et tout acte nécessaire à sa mise en œuvre.

